



► Malawi - Les clubs de lutte contre le travail des enfants: un élément de la stratégie nationale éducative et communautaire



Répond aux critères suivants

- Réactivité
- Pertinence
- Reproductibilité
- Efficacité
- Durabilité



Principales parties prenantes

Ministère de l'Éducation; ministère du Travail; Syndicat des enseignants du Malawi; producteurs de thé; organisations non gouvernementales communautaires (ONG); comités locaux de lutte contre le travail des enfants; dirigeants communautaires locaux.

► Description

Le ministère de l'Éducation du Malawi a approuvé la mise en place de clubs de lutte contre le travail des enfants dans les écoles primaires communautaires en tant que stratégie de prévention du travail des enfants et de protection globale de l'enfance. Ces clubs ont été créés grâce à l'engagement d'ACCEL Africa auprès du Syndicat des enseignants du Malawi. Leur impact au sein des programmes d'enseignement primaire est évalué tous les deux ans, la prochaine évaluation étant prévue pour 2023. Ces écoles appartiennent aux communautés locales, mais sont gérées par le ministère de l'Éducation, avec le soutien d'un comité de gestion scolaire composé de membres du Syndicat des enseignants du Malawi et des communautés locales. Elles fonctionnent comme des écoles communautaires, à savoir que les dirigeants et les membres de la communauté sont engagés dans certaines de leurs activités, voire disposent d'un pouvoir décisionnaire. Ces écoles constituent également des moyens à travers lesquels les enseignants, les parents et les élèves peuvent être sensibilisés aux problématiques liées au travail des enfants, telles que la prévention de l'abandon scolaire, les formes de travail des enfants, les dangers encourus et les mesures d'atténuation mises en place. Elles sont en outre encouragées à faire revenir à l'école les enfants qui travaillent, en particulier dans les exploitations de thé.

ACCEL Africa a établi un partenariat avec le ministère de l'Éducation et le Syndicat des enseignants du Malawi¹ dans

les districts de production de thé et de café soutenus par le projet (voir Figure 1) afin de créer et/ou renforcer ces clubs de lutte contre le travail des enfants par le biais du programme SCREAM de l'OIT². Ces clubs, ainsi que leurs activités de sensibilisation au travail des enfants, ciblent l'ensemble des dirigeants, membres, agriculteurs, familles et employeurs des communautés liées à la culture et à la production de thé. Il s'agit de programmes de sensibilisation au travail des enfants axés sur les communautés et auxquels participent des personnes de tous âges et de tous rangs de la communauté.

Les clubs de lutte contre le travail des enfants constituent les principales plateformes communautaires de sensibilisation des jeunes au travail des enfants, également à travers leur propre voix. Il s'agit de plateformes de sensibilisation axées sur les enfants et menées par les enfants. Ils conçoivent, rédigent et diffusent leur message contre le travail des enfants et sur l'importance de l'éducation à travers différents types de méthodes artistiques.

Ces clubs font partie intégrante du système scolaire du Malawi. Il s'agit d'une plateforme institutionnalisée de lutte contre le travail des enfants au sein des écoles, mais qui a vocation à s'étendre aux communautés locales en créant un lien très important entre la voix des enfants et leurs besoins. Cela permet à la communauté de répondre plus facilement et plus efficacement à ces besoins.

¹ L'OIT collabore avec le Syndicat des enseignants du Malawi pour éliminer le travail des enfants grâce à l'amélioration des écoles.

² SCREAM: La défense des droits des enfants par l'éducation, les arts et les médias.

► **Processus**

Malawi - Les clubs de lutte contre le travail des enfants: un élément de la stratégie nationale éducative et communautaire

► Figure 1. Session de dialogue social communautaire sur le travail des enfants au cours d'un programme de formation SCREAM avec le TUM à l'école primaire Kanthonga de Lilongwe, Malawi, 2019.



► Figure 2. Atelier de formation des enseignants sur le travail des enfants au Centre de formation des enseignants Nsipe de Ntcheu, Malawi, 2018.



► Facteurs de réussite

Parmi les facteurs de réussite de cette bonne pratique, on peut citer, entre autres, les suivants:

- 1** Le Malawi a institutionnalisé des plans d'amélioration réguliers des écoles, qui sont mis à jour au moins une fois par an en étroite coordination avec le Syndicat des enseignants du Malawi. Par conséquent, la question du travail des enfants dans les écoles et les clubs de lutte contre le travail des enfants sont régulièrement mis à jour dans les écoles de district pour y inclure des moyens novateurs de sensibilisation.
- 2** Au-delà d'ACCEL Africa, le Syndicat des enseignants du Malawi est engagé de longue date dans la lutte contre le travail des enfants par le biais de son Code de conduite, qui identifie le travail des enfants comme une question transversale que le syndicat se doit de traiter.
- 3** L'environnement scolaire des écoles communautaires bénéficiaires du projet ACCEL Africa est étroitement lié à la vie et aux valeurs communautaires respectives, ce qui ne peut qu'enrichir le rôle des clubs de lutte contre le travail des enfants dans les écoles, tant auprès des élèves que du personnel, mais également dans leurs familles et chez les membres de la communauté.
- 4** L'existence au sein du ministère de l'Éducation d'une équipe de maîtres formateurs qui sont initialement des éducateurs facilite le déploiement du projet dans les écoles.
- 5** La recherche d'idées novatrices pour sensibiliser le public et agir directement contre le travail des enfants est intégrée aux activités du système éducatif du Malawi et du Syndicat des enseignants. Leur conviction commune – et leurs mandats – permettent à ces clubs de lutte contre le travail des enfants de s'étendre et de prospérer grâce à la mise à contribution de l'ensemble des outils ou moyens médiatiques potentiels, tels que le programme SCREAM ou autres.

En résumé

La réussite des activités des clubs de lutte contre le travail des enfants du Malawi réside dans le fait que ces plateformes ont été approuvées par le ministère de l'Éducation. Ils ont également été institutionnalisés par le Syndicat des enseignants du Malawi dans le cadre de ses projets de lutte contre le travail des enfants et de protection de l'enfance. Par ailleurs, ces clubs s'étendent aux communautés locales, donnant ainsi la chance aux enfants qui y sont engagés d'atteindre d'autres enfants à risque dans les zones de culture du thé et du café, ainsi que leurs familles et les communautés dans leur ensemble.

D'un autre côté, **les enseignants qui suivent les formations SCREAM sont fortement sensibilisés à la problématique du travail des enfants**, de telle sorte qu'ils puissent déployer des efforts complémentaires de prévention de l'abandon scolaire et pour le retour à l'école des enfants l'ayant déjà abandonnée pour aller travailler dans des exploitations de thé et de café ou dans d'autres formes de travail des enfants. Le fait de pouvoir compter sur la participation du Syndicat des enseignants permet à ceux-ci de devenir les principaux points focaux de la lutte contre le travail des enfants à court et à long terme. Le fait que ces clubs soient officiellement reconnus et soutenus par le ministère de l'Éducation du Malawi permet aux écoles communautaires de devenir un lieu central de l'action locale contre le travail des enfants et l'abandon scolaire précoce.